

Chronique Roubaïsienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.222 — TELEPHONE

LES GREVES

A la filature Pollet

Cinquante-six ouvriers et ouvrières rattachées à la filature Pollet, rue de la Redoute, se sont mis en grève, demandant une augmentation de salaire de 0 fr. 50 par jour.

FUNERAILLES CIVILLES

Nous apprenons la mort de M. Augustin Demeureau, inouïeur, ancien tenancier de l'estaminet "Au Guinin de Paris", à Roubaix, décédé à Mousson (Mont-d'Aux), le 25 juin 1911, à l'âge de 64 ans.

Ses funérailles purement civiles auront lieu le mercredi 28 juin 1911, à 4 heures du soir.

Réunion la moitié mortuaire, Grande-Rue, 100, à 3 heures et demie.

LA CHUTE D'UNE CHEVRE

On a conduit hier à l'hôpital de la Fraloré Adolphe Leplat, âgé de 28 ans, demeurant 107, rue de l'Ouest, charpentier en fer. Travailleur hier matin à la Société Anonyme de la rue de Soubie, il hissait une pie-mécanique au moyen d'une chevre. Celle-ci ayant culbuté, le tout tomba sur l'ouvrier qui eut la cuisse droite fracturée.

LIRE EN CHRONIQUE REGIONALE. — Un monument à Carrière.

LE DANGER DES ECHELLES

Léon Vandenschoot, âgé de 22 ans, peintre, demeurant 84, rue Franklin, était occupé à peindre les volets du rez-de-chaussée de l'estaminet portant le numéro 145 du boulevard de Belfort.

Un cours de ce travail, il est tombé avec une échelle double sur laquelle il se trouvait et s'est blessé au genou droit et à l'épaule droite.

CULBUTE DANS UN TROU

Henri Janssens, âgé de 29 ans, teinturier, demeurant rue de la Chapelle-Carréte, a été victime d'un assez grave accident dans la filature LeFebvre et Bastin, boulevard d'Armentières.

Celui-ci conduisait une brouette, la roue tomba dans un trou, la brouette culbuta et l'ouvrier tomba la jambe gauche sur le brancard. Il en est résulté une contusion très forte de cette jambe.

BLESSE A LA MAIN

Chez Moïse Bousset, boulevard Gambetta, Louis Marceaux, petit rattacheur, demeurant 150, rue du Pilic, a eu l'index et l'index de sa main droite cassés dans une commotion de son mètre en le nettoyant.

Il en est résulté une pliure confuse de l'extrémité de l'index droit avec érasrement de la phalange et une pliure de l'extrémité du majeur.

Il en résultera une incapacité permanente partielle.

MALENCONTREUSE GLISSADE

Louis Delaix, âgé de 50 ans, rattacheur, demeurant rue de la Balance, 88, a été violé chez Moïse et Blachot, rue Monge, d'un accident. Ayant glissé dans la salle de la filature, il est tombé entre deux mètres. Il s'est confusionné dans le dos et au côté droit.

Un contre mille

Ces malades de la paix sont légion et, si remarquables, ne sont ramenés arrivés à si peu, à les gérer toutes. Ce ramène à j'en suis à ses préoccupations curatives et au péril de l'oubli. Ces rares et rares victimes sont au contraire, pour nous, une source de force et de courage. Jusqu'au sang, n'hésitez pas à faire l'effort. C'est l'heure des débuts : vos débuts, vos succès, vos succès, comme par enchantement, un calme bienfaisant succèdera à vos douleurs et vous mal en ira vite.

LA MANIFESTATION DU 2 JUILLET

Appel aux laiques

Le Comité de la Ligue Radicale et Radical-Socialiste de Roubaix et de ses cantons, en l'occident de l'Observation, la trêve politique, pendant l'Exposition, n'a pas entendu se désintéresser de l'attitude des partis adverses. Il ne peut aujourd'hui laisser se dérouler sans protestation la manifestation cléricale que la rédaction organise le 2 juillet prochain et qui, sous prétexte de fêtes gymniques, elle prévoit d'imposer à une population forcierement réduite.

Il regrette que l'administration municipale n'ait pas cru devoir s'opposer à une manifestation anti-républicaine déguisée qui constitue un véritable défi jeté à l'école et à l'école laïque.

Amis de l'école laïque ! Le 2 juillet prochain vous descendez tous dans la rue et, conservant une attitude calme et digne, mais des plus doctes, vous accueillerez les embûches de la réaction aux cris mille fois répétés de « Vive l'école laïque ! »

LE Comité de la Ligue.

LE TIR REGIONAL

Un concours théorique et pratique de tir pour les élèves du cours spécial de tir pour la préparation militaire aura lieu courant juillet. Une inscription détaillée paraîtra prochainement, donnant l'importance et l'organisation de ce concours.

Les championnats cyclistes (épreuve annuelle) du C.S.A. seront courus dimanche prochain, au Vélodrome du Parc Barbeau. La réunion commencera à 8 heures précises du matin et comprendra :

L'AVENIR DU PROLETARIAT

Une réunion mensuelle aura lieu le dimanche 2 juillet, de 10 heures à midi, au siège, 22, rue du Vieux Attrevois. Renseignements : adresses, périodes de cotisations. Le même jour, à 4 heures, réunion générale obligatoire.

LES OEUVRES POST-SCOLAIRES

Amicale rue des Arts

6. Championnat vitesse (1.000 mètres), en séries, demi-finales et finale, 4 prix.

5. Courses de vitesse (20 kilomètres), 6 prix et 5 primes, dont 3 sécrétés.

5. Courses de vitesse (1.000 mètres), pour les non vaincus des 2 épreuves précédentes, en séries et finale, 9 prix.

Les épreuves sont reçues jusqu'au jeudi 20 courant, chez M. Victor Pollet, 95, rue d'Isty, tous les jours de 1 heure à 1 heure et demie. Les cartes donnent droit à l'entrainement au Vélodrome, sont rendues gratuitement aux concurrents.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 26 juin 1911

— M. Georges Fay, rue des Fonderies, 10, — Adolphe Wadimoff, rue du Grand-Chemin, 11. — Auguste Delane, rue de France, 20, Gossuin, 18. — Daniel Leory, rue Courbet.

Décès. — Fernandine Vandenne, 79 ans, avenue du Général Leclerc, 14. — Isidore Boeschot, 71 ans, rue de Barbeau, — Pierre Auger, 76 ans, rue de la Paix, 75. — François Tonneau, 44 ans, Visserand, rue de Wasquehal, impasse de la Fontaine.

CROIX

AU CIMETIERE. — Le carré numéro 1, qui est situé près de l'ancienne entrée du cimetière, étant sur le point d'être déblayé, les parents ou intéressés qui auraient à retenir un monument quelconque dudit carré doivent à faire la demande à la mairie, dans le délai de quinze jours. Ce Carré comporte les décesses jusqu'en 1898.

B. — Des monuments en mauvais état d'entretien dans tous les carrés embrassant les chemins ou monuments voisins, les familles sont averties qu'elles auront à faire le nécessaire dans le délai de quinze jours si elles ne veulent voir ces épitaphes enlevées d'office pour cause de mauvais entretien.

ENTRETIEN DES OUVRIERES. — A l'Usine Agricole, Victor Demort, 18 ans, rue Hoché, à Wasquehal, en faisant des robes, s'est écrasé l'index droit, laissant des traces de repos.

Cher Holden, Jacob Durieux, 64 ans, chauffeur, rue de Flers, à Wasquehal, entorse au pied gauche. Le docteur est moins d'heure nécessaire pour recoller tant bien que mal, le pauvre Saint meurtur.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE LA RUE DES PIATS

Le 12 juillet, à 19 heures, à la salle de l'Amicale, rue des Piat, organisée pour le dimanche 23 juillet une excursion à Ostende.

Les personnes qui désirent accompagner les membres de l'Amicale peuvent se faire inscrire soit au Directeur de l'école ou aux membres de la Commission.

Le prix de l'excursion est fixé à 5 francs, chemin de fer et dîner compris.

Les adhésions sont reçues jusqu'au dimanche 3 juillet, dernière délai.

LES PETITS MARAUDEURS

Procès-verbal a été dressé à Charles Ingels, âgé de 13 ans, demeurant à Roubaix, rue du Fresnoy ; Achille Janssens, âgé de 11 ans, demeurant rue de Mouvaux ; Charles Debusscher, âgé de 16 ans, demeurant rue des Anges, et Jules Pollet, âgé de 14 ans, demeurant rue des Anges, pour maraudage de fraises et de groseilles dans un jardin du boulevard Descartes.

LES CASSEURS DE VITRES

Procès-verbal a été dressé à Braslaer, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. Au passage d'un train, le cheval, pris de peur, se mit en marche au moment où le cocher descendait de la voiture. Le pied droit glissa et fut pris dans la roue. Le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

CONCERT PUBLIC

Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.30.

Les Trompettes à la Revanche et à l'Upsilon des Marches, 18 ans, rattacheur à la barrière de l'Aluminerie. On a été déclaré au conseil de discipline, à bras le corps, et le conducteur, ayant couru, valant 6.50, vendues 5.3